

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Solution Nital (5 %)

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: NI2040SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Oxydant

Liquides oxydants, catégorie 3



Corrosif

Troubles sévères des yeux, catégorie 1
Corrosion de la peau, catégorie 1B



Inflammable

Liquides inflammables, catégorie 2

Liquide comburant 3.

Corrosion / irritation cutanée - Corrosion cutanée 1B.

Lésions des yeux 1.

Liquide inflammable 2: H225.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut aggraver un incendie; oxydant.

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Provoque des lésions oculaires graves.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Conserver le conteneur bien fermé.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prendre toutes les précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
Conserver/entreposer à l'écart des vêtements et des matériaux combustibles.
Bien se laver la peau après utilisation.
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.
SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.
Entreposer dans un endroit fermé à clé.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7697-37-2	Acide nitrique	9.15 %
CAS 64-17-5	Éthanol	90.85 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Rincer ou laver la peau/les cheveux en douceur avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

Après contact avec les yeux :

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

Protéger l'œil non exposé. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Rincer ou laver l'œil exposé doucement avec de l'eau pendant 30 minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Consulter immédiatement un médecin. (ophtalmologiste).

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Mal de tête. Des difficultés respiratoires. Irritation/brûlures, toutes les voies d'exposition. Peut causer des brûlures graves, la cécité et/ou des dommages permanents. Peut causer des brûlures, des ulcérations de la peau pénétrant en profondeur, la destruction retardée des tissus, la rougeur, la douleur. L'ingestion de ce produit peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Ne pas pratiquer de bouche-à-bouche sans barrière de protection afin d'éviter les brûlures.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Agents convenant aux feux de classe B (gaz / liquides inflammables) contiennent dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec ou mousse. L'eau, si miscible avec le liquide en feu et flotte à la surface pour éviter le dégagement de vapeur dans l'atmosphère. Eau, si la substance inflammable est soluble dans l'eau, comme il a une tendance à réduire le taux de vaporisation du composant inflammable. Mousse formant une pellicule aqueuse résistant à l'alcool pour solvants polaires.

Agents d'extinction non appropriés:

Eau.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques. oxydes d'azote (NO_x). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager jusqu'à une source d'ignition et alors provoquer un retour de flamme. Vapeurs peuvent se propager le long du sol et s'accumuler dans les endroits confinés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Dangers d'explosion modérés. Risque d'incendie dangereux lors d'une exposition à la chaleur, aux étincelles et aux flammes.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Tenir éloignées de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, des surfaces chaudes, ou des sources d'allumage. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Mettre les contenants à la terre et les relier. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Arrêter le déversement, si possible.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Empêcher la formation d'aérosols. Nital (acide nitrique et les alcools) doit être utilisé en concentrations ne dépassant pas l'acide nitrique de 10 % en volume. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvériser en espace clos. Ne pas fumer. Garder loin des sources de chaleur et d'inflammation. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Mettre les conteneurs à la terre et les relier.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Entreposer dans un endroit fermé à clé. Entreposer dans des armoires pour produits inflammables ou dans des zones désignées libres de matériaux combustibles (carton, tissu, papier, etc.). La zone de stockage doit être aérée ou bien ventilée. L'acide nitrique et la solution d'alcool qui traînent peuvent générer des vapeurs. Protéger du gel et des dommages physiques. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer avec des risques similaires. Classe de stockage (TRGS 510) : Matières dangereuses oxydantes.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

7697-37-2, Acide nitrique, ACGIH VLS : 5,2 mg/m³.
7697-37-2, Acide nitrique, OSHA LEP : 5 mg/m³.
7697-37-2, Acide nitrique, NIOSH 4 ppm LECT ; 10 mg/m³ LECT.
7697-37-2, Acide nitrique , NIOSH 2 ppm MPT ; 5 mg/m³ MPT.
7697-37-2 , Acide nitrique , ACGIH 4 ppm LECT.
7697-37-2, Acide nitrique , ACGIH 2 ppm MPT.
64-17-5, Alcool éthylique , ACGIH : 1000 ppm LECT.
64-17-5, Alcool éthylique , NIOSH : 1000 ppm MPT ; 1900 mg/m³ MPT.
64-17-5, Alcool éthylique , NIOSH : 3300 ppm IDLH (10 % LEL).

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous. Utiliser sous hotte aspirante conçue pour les produits chimiques dangereux avec une vitesse moyenne de 100 pieds par minute ou plus. On recommande une ventilation locale/générale.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

Protection respiratoire:	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.
Protection de la peau:	Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation. Porter des vêtements de protection. Porter un masque facial pour protéger le visage et les yeux.
Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Alcool	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	0,8 à 0,9
Point de fusion / congélation:	- 110 °C	Solubilités:	Soluble.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	82 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	>1	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Oxydant. Réagit violemment avec l'alcool, les matières organiques, les turpines, le charbon de bois. Réaction violente avec l'acide nitrique + acétone et acide sulfurique. Acide nitrique réagit avec l'eau ou avec la brume pour générer de la chaleur ou des vapeurs toxiques, corrosives et inflammables. (Acide nitrique, fumant).

Stabilité chimique:

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses:

Oxydant. Lorsque l'acide nitrique se combine avec des solvants inflammables tels que les alcools dans une concentration supérieure à 10 %, un mélange hautement explosif se forme, dû à la formation rapide de gaz de

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

dioxyde d'azote (NO₂). Si une solution (10 %) d'acide nitrique traîne pendant une longue période, l'alcool peut s'en évaporer au fil du temps, augmentant ainsi l'acide nitrique à une concentration critique. Le contact avec des matières combustibles peut provoquer un incendie.

Conditions à éviter:

Chaleur excessive. Matériaux combustibles. Matériaux incompatibles. Entreposage de longue durée. Source d'allumage, ou de flamme.

Matériaux incompatibles:

Les oxydants forts, la chaleur, les étincelles, les flammes nues, le platine, le sodium, le pentafluorure de brome, le dioxyde de potassium, le bromure d'acétylène, le chlorure d'acétylène, la poudre métallique, le sulfure d'hydrogène, les essences, les carbures, et les combustibles organiques.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone, vapeurs âcres et irritantes. Fumées toxiques d'oxydes d'azote et de nitrates d'hydrogène.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

DL50 15800 mg/kg (lapin).

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Lapin : Corrosif.

Classé comme provoquant des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires. Section 2.

Dommmages/irritations oculaires sévères:

Lapin : Corrosif pour les yeux.

Classé comme provoquant des lésions oculaires graves. Section 2.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice:

Les expériences montrent effet toxique pour la reproduction chez les animaux de laboratoire.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 *Oncorhynchus mykiss* : 12,0 à 16,0 mL/L.

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 *Pimephales promelas* : > 100 mg/L.

Poisson d'eau douce, 96 heures CL50 *Pimephales promelas* : 13400 - 15100 mg/L.

Puce d'eau., 48 heures CL50 *Daphnia magna* : 9268 - 14221 mg/L.

Puce d'eau., 48 heures CE50 *Daphnia magna* : 2 mg/L.

Persistance et dégradabilité:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit. Pour l'élimination, diluer la solution d'acide nitrique-alcool avec 2 L d'eau par 500 ml de solution alcool-acide nitrique et entreposer dans un contenant à déchets adéquat. Organiser rapidement le ramassage des déversements de solutions d'acide nitrique.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 2924

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquides inflammables, corrosif, N.S.A. (Éthanol [Synasol], acide nitrique).

Classe de risques: 3, 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquides inflammables, corrosif, N.S.A. (Éthanol [Synasol], acide nitrique).

Classe de risques: 3, 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Incendie, Réactifs

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

7697-37-2 Acide nitrique.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

7697-37-2 Acide nitrique 1000 lbs.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

64-17-5 Éthanol.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-2

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.21.2015

Solution Nital (5 %)

NPRI	Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
DOT	US Department of Transportation.
IATA	Association internationale du transport aérien.
GHS	Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
ACGIH	Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
NFPA	National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
DNEL	Dérivé, niveau sans effet (REACH).